

## Intitulé du poste : Médecin Généraliste Aux Centres Délocalisés de Prévention et de Soins

Pôle de référence : Pôle des C.D.P.S.

Date souhaitée de prise de fonction : 1<sup>er</sup> juillet 2017

### Présentation de l'établissement

Le Centre Hospitalier Andrée Rosemon est le 1<sup>er</sup> établissement de santé de Guyane répondant à 44% des besoins de santé du département : 250 médecins, 2175 professionnels soignants et administratifs

**Activité :** chaque année plus de 52 000 patients, 30 600 séjours, 3 900 naissances, 6200 interventions chirurgicales, 50 000 passages aux urgences- 661 lits – 8 salles d'opérations et d'interventions – 3 salles de radiologie avec capteurs plans.

Le Centre Hospitalier est en pleine restructuration avec la création de nouvelles activités et la modernisation du plateau technique (IRM 3 tesla récemment installé) Il est également sur la voie de l'universitarisation avec des équipes de recherche clinique actives et notamment un CIC EC.

### Activités du pôle de référence

#### **Activité :**

- Consultations de médecine générale et accueil des urgences
- 32 876 patients suivis en 2015 **soit 84 % de la population estimée de ces communes**
- 178 815 consultations en 2015 dont 69 713 cs médicales (4100/médecin)
- plus de 1 800 venues au CHAR dont 1500 en hospitalisation (DMS double /CHAR)

#### **Effectif fixe :**

- 2 médecins coordonnateurs
- 17 médecins généralistes + spécialistes, 4 sages-femmes, 4 cadres de santé, une centaine d'autres profils (logisticiens, IDE, AS....)

#### **Dimension santé publique :**

Acteurs uniques dans la majorité des communes avec par conséquent une activité d'éducation à la santé, de dépistage, de prévention, de vaccination, de suivi des chroniques, des grabataires, des palliatifs, participation à des campagnes de recherche (mercure, plomb, palu... ) et à la veille sanitaire.

#### **Le Pôle des C.D.P.S. gère 18 structures réparties sur le territoire ainsi que des consultations délocalisées.**

Seul territoire Français et Européen en Amazonie où les problèmes de santé s'apparentent à ceux de pays en développement mais où nous pouvons nous appuyer sur un maillage sanitaire repéré et coordonné.



## Conditions de recrutement

Poste de PH prioritaire ou PHC (échelon 4 à 11 selon expérience professionnelle) rémunération + 40%  
Soutien logistique pour l'installation.

- Pour les PH : prise en charge du transport aérien et des frais de déménagement pour la famille + congés bonifiés (1 mois tous les 3 ans).
- Pour les PHC : prise en charge du transport aérien.

### Personnes à contacter

Dr BROUSSE Paul, Chef de pôle par intérim - tel 05 94 39 50 82 - [paul.brousse@ch-cayenne.fr](mailto:paul.brousse@ch-cayenne.fr)

Président de la CME : Dr LE BRETON Christophe - [christophe.lebreton@ch-cayenne.fr](mailto:christophe.lebreton@ch-cayenne.fr)

DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES : Mme Caroline CARTIER - Tél. : 05 94 39 51 26 – [caroline.cartier@ch-cayenne.fr](mailto:caroline.cartier@ch-cayenne.fr)